

Lettre à Monsieur Delaborde
Directeur de la communication chez Total
Paris le 26 Mai 2000

Monsieur,
A l'issue de notre Assemblée du 10 mai dernier où vous êtes intervenu pour nous parler de l'implantation de Total en Birmanie, les réactions de notre auditoire ont montré la complexité du problème tant du côté de l'entreprise que du côté de la situation d'un pays déjà très fortement éprouvé par rapport aux droits de l'homme.

Nous espérons que la plupart des responsables de Total sont conscients des implications politiques liées à l'implantation de votre société en Birmanie et que, sur le terrain, vous cherchez à trouver des solutions concrètes en faveur des populations concernées. Nous aurions souhaité que cette complexité apparaisse davantage dans vos propos.

En tant qu'actionnaires, nous ne pouvons qu'exiger : que, par votre comportement avec votre personnel et la population locale, vous contribuez à faire avancer le processus démocratique de ce pays et son développement durable, que, grâce à vos différentes implantations dans plusieurs pays du globe et à vos expériences diverses sur le terrain, vous soyez l'un des promoteurs de l'évolution du droit international vers plus de transparence financière et d'exigence en faveur des droits de l'homme.

Compte tenu de cette requête sur laquelle nous resterons vigilants, le Fonds Nouvelle Stratégie 50, dont notre Association analyse les titres sur le plan éthique reste actionnaire de votre Société.

Dans l'attente d'une autre rencontre avec des représentants de votre Société, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération.


Sœur Nicole Reille
Présidente

204, rue de la Croix Nivert • 75015 Paris • Tél. 01 53 98 99 80 • Fax 01 53 98 99 89

 Association
Ethique et
Investissement

204, rue de la Croix Nivert • 75015 Paris • Tél. 01 53 98 99 80 • Fax 01 53 98 99 89

Rencontre avec Total

suite de la page 3

Que peut faire Total maintenant ?

Partir ne servirait à rien. Les installations actuelles seraient pillées par les habitants ou reprises par une autre société qui ne ferait pas mieux.

Dans ce nid de vipères, il vaut mieux rester. Total a ses responsabilités partagées avec l'Etat Français et surtout l'Etat Birman.

L'Association Ethique et Investissement ne pense pas qu'elle doive prendre une attitude de condamnation de Total comme si cette société était seule responsable de cet état de fait. Elle pense que Total fait ce qu'il peut pour se compromettre le moins possible, mais il l'est quand même !

C'est pourquoi nous pensons rester actionnaires de Total pour pouvoir l'interroger à nouveau d'ici un an ou deux sur ce point. Il n'est pas sans effet que les actionnaires continuent leur pression pour que la conduite de la société soit, si possible, «exemplaire».

Nous écrivons aux différents intervenants de cette journée pour leur donner notre position.

La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Octobre 2000

3

Rencontre avec Total

Compte rendu de l'assemblée du 10 mai 2000

**Intervention du Député Marie-Hélène Aubert,
auteur du rapport parlementaire Pétrole et Ethique.**

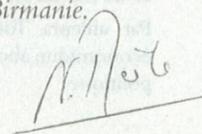
Dans le cadre de son rapport sur les investissements pétroliers dans les pays du Sud, Madame Aubert remet en cause l'opportunité du maintien du projet Yadana de construction d'un pipeline par Total en Birmanie.

Voici le n° 3 de «La Lettre»
Notre dernière réunion du
10 mai 2000 avec l'entreprise
Total nous a valu plusieurs
articles de presse :

Le Monde du 2 juin, *le Pèlerin Magazine*
du 9 juin, *Dimanche (Suisse)* du 23 juillet,
une émission de radio à la BBC en juillet, à
France Inter en septembre, 2 passages à la
télévision en septembre : *Argent Public* et
Jour du Seigneur sur France 2. Cette réunion était
passionnée et le conseil d'administration a passé plusieurs
séances à faire le point sur les interventions que nous avons
entendues, après avoir reçu les remarques que quelques-uns
d'entre vous nous avaient fait parvenir.

Nous vous livrons ici le compte rendu de la réunion, la
réflexion des membres du Conseil et les lettres que nous
avons écrites à Monsieur Delaborde de Total et aux
journalistes d'Info Birmanie.

Sœur Nicole Reille
Présidente



Au préalable, le député rappelle que le monde du pétrole, très lié au monde politique, est un monde opaque qui échappe au cercle démocratique. Par exemple, l'ambassadeur actuel de la France en Birmanie n'est autre qu'un ancien dirigeant de l'entreprise Elf.

Par ailleurs, le projet Yadana ayant été agréé par la Coface, se pose la question de la position de l'Etat Français face à cet investissement dans un Etat où les atteintes aux droits de l'homme sont connues.

Cependant, alors que Total conteste toute collaboration avec la junte militaire dans ce projet, son partenaire américain UNOCAL est quant à lui en voie de jugement devant les tribunaux américains pour recours au travail forcé.

Les responsabilités incombent tant aux pouvoirs publics dans la mise en place des cadres législatifs, qu'aux grands acteurs économiques en tant que contre-pouvoirs, mais aussi à l'attitude des régimes en place.

L'affaire de l'Erika relance l'intérêt de l'opinion publique quant aux agissements des pétroliers sur l'environnement. Pour le député, il est temps de prendre conscience de la pollution des mers et des océans.

lire suite page 2

adhésion

Merci d'affranchir
au tarif en vigueur

Association Ethique
et Investissement
204, rue de la Croix Nivert
75015 Paris



Rencontre avec Total

Questions

Que peut-on exiger de Total ?

- Une meilleure transparence et une plus grande information.
- La reconnaissance de ses responsabilités.
- Une contribution à l'évolution du droit international.

Quelles sont les retombées financières des investissements de Total pour les populations locales ?

- Les responsabilités sont partagées dans la question de l'utilisation de la rente pétrolière. Le pétrolier verse une rente au régime en place sans se préoccuper de l'utilisation qui en est faite, alors que ces états ne budgettent pas ces rentes.

Intervention des journalistes Michel Dirick et Francis Christophe après visionnage du reportage de Canal+ sur la Birmanie.

Alors que Total n'a de contact avec la population birmane qu'au travers des interprètes fournis par le pouvoir militaire, la société, n'aurait pas rencontré le parti de l'opposition, pourtant vainqueur des dernières élections mais écarté du pouvoir par la junte. Celui-ci reproche aux investissements de Total de contribuer au soutien du régime militaire. Par ailleurs, la Birmanie étant un narco-Etat, ces investissements constitueraient un instrument de l'argent de la drogue.

Réponse du directeur de la communication de Total, Monsieur Delaborde.

Industriel de métier, Total par ses activités touchant aux hydrocarbures, se trouve systématiquement à l'étranger.

En 1992, Total a signé un contrat de partage avec la Thaïlande pour le développement du champ de gaz découvert au large de la Birmanie, destiné au marché domestique birman pour 1/4 et à l'approvisionnement d'une centrale thaïlandaise pour 3/4.

En 1994, le tracé est étudié. **En 1995**, le contrat avec la Thaïlande est signé.

Le pipeline traverse une zone sensible au sud de la Birmanie, où se trouvent de nombreuses ethnies, mais on a tenu compte du respect de l'environnement.

Les travaux se sont déroulés sur 3 saisons :

- 1995-1996** : construction des infrastructures ayant servi au chantier.
- 1996-1997** : pose du gazoduc, emploi de 2500 hommes et de 700 engins.
- 1997-1998** : construction des routes de services, des stations de contrôle et de pompage.

Aujourd'hui, le chantier est terminé et le pipeline enterré, mais la mise en production a été retardée par la Thaïlande.

Il y a des retombées économiques sur les populations birmanes :

- Ce sont des **saliés birmans** qui font tourner les installations ;
- **167 enseignants** sont payés par Total ;

Réflexion du conseil d'administration après la réunion sur Total

L'intervention de Madame Marie-Hélène Aubert, députée, était excellente, bien documentée, non passionnée, objective et faisant la part des responsabilités politiques de l'Etat Français (appui de la Coface pour l'implantation de Total en 1992) et de la société elle-même. Elle montrait l'importance des contre-pouvoirs pour éviter les abus et surtout la nécessité de l'évolution du droit international pour encadrer les pratiques dans les pays où l'Etat de droit n'existe pas. C'est cette intervention qui nous a le plus aidé à prendre position.

La cassette de Canal+ était intéressante mais partielle. Elle démontrait bien la complexité de la situation et les intérêts politico-économiques en jeu qui peuvent aller à l'encontre des droits de l'homme dans un conteste de dictature. Elle constitue un cri auquel nous ne pouvons pas rester insensibles, cri que nous devons entendre avec recul et analyse. Ce qui était filmé comme exactions était souvent pris avec l'armée birmane. Le fait que ces exactions se passaient aussi sur le chantier de Total n'était pas évident. On voyait les jeunes gens et les enfants en train de débroussailler des chemins. Ce n'était évidemment pas le chantier de Total où tout le travail se fait avec des bulldozers. Des témoignages néanmoins interrogeaient sur le comportement de Total.

Les journalistes nous ont rapporté avec beaucoup de cœur les souffrances du peuple birman.

Cependant leur attitude à l'égard de Total était trop passionnée. Leur manque de sérénité et d'objectivité a pu desservir la cause qu'ils voulaient défendre. Ils montaient souvent en épingle un détail qui ne prouvait rien et accusaient Total de mentir ; par exemple, la photo devant un poste de police ne prouvait pas que Total utilisait les policiers pour encadrer de la main d'œuvre forcée.

Monsieur Delaborde était trop sûr de lui dans sa communication. La conduite de Total se devait d'être «exemplaire» et c'est cela qu'il voulait démontrer. Nous aurions aimé qu'il reconnaisse simplement la complexité de la situation et les complications inévitables avec l'Etat Birman. Certes Total essaye de ne pas se mêler de la politique et de ne pas soutenir un parti qui n'est pas au pouvoir, mais de fait la dictature birmane ne se maintient au pouvoir que grâce à la présence de Total qui lui apporte 15 millions de dollars par an. A notre demande auprès des journalistes, nous n'avons jamais pu savoir quel était le P.I.B de Birmanie ni le montant des dépenses annuelles de l'Etat. Donc il est difficile de se rendre compte de l'importance du soutien financier de Total. Il est sans doute important.

Tout ceci nous amène à une réflexion nuancée.

Total n'a pas à être chargé, comme le voudraient nos deux journalistes, de toutes les atteintes au droit de l'homme qui se passent en Birmanie.

L'Etat Français, par la garantie de la Coface qui a été attribuée à Total, a poussé cette société à s'implanter en Birmanie. L'ambassadeur actuel en Birmanie est un ancien directeur d'Elf, récemment absorbé par Total. Par conséquent la responsabilité de l'Etat Français est fortement engagée dans la décision qui a été prise en 1992 d'implanter Total en Birmanie et dans son maintien dans ce pays.

Le fait que les villages situés autour du chantier soient peut-être habités par les familles des soldats de la junte militaire et que les populations locales ont dû fuir vers la Thaïlande n'est pas une faute de Total mais de la politique intérieure birmane. Il est évident que Total, par sa présence, conforte cet état de fait.

Les décisions de 1992 étaient risquées et elles se sont révélées malencontreuses car, de fait, elles ont consolidé le parti au pouvoir et contribué à anéantir la démocratie.

lire suite page 4

Lettre aux journalistes



Monsieur,

Je voulais vous remercier d'avoir bien voulu participer à notre réunion du 10 mai dernier autour de la Société Total. Vous nous avez apporté des éléments de réflexion à partir de la vidéo de Canal+ et de vos informations personnelles. Vous étiez les porte-parole des populations de Birmanie aux souffrances desquelles nous ne sommes pas insensibles. Cependant parfois votre manque de sérénité desservait la cause que vous vouliez défendre.

Nous avons perçu que la situation est très complexe sur le terrain et que les regards sont différents selon que l'on a à diriger une entreprise ou à défendre les droits des populations.

Ce débat nous a renforcés dans les exigences à avoir auprès des entreprises dont nous sommes actionnaires comme auprès des pouvoirs politiques qui sont également responsables pour avoir soutenus les investissements de Total dans ce pays.

Je vous envoie ci-joint la lettre que nous écrivons à Monsieur Delaborde.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Sœur Nicole Reille
Présidente

204, rue de la Croix Nivert • 75015 Paris • Tél. 01 53 99 99 80 • Fax 01 53 99 99 89

Association Ethique et Investissement

- Je souhaite adhérer à l'Association Ethique et Investissement (cotisation annuelle : 200 francs/30,49 euros).
- Je souhaite recevoir une invitation à la prochaine assemblée semestrielle.
- Veuillez envoyer un dossier de l'association à la personne suivante :
Nom Prénom
Adresse

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone Fax

Je règle par chèque joint, émis à l'ordre de : Association Ethique et Investissement.

Fait à _____, le _____

Signature :